



Résolution 466 (1971)¹

Organisation d'une troisième Conférence parlementaire et scientifique

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Considérant le succès de la 2e Conférence parlementaire et scientifique organisée sous les auspices du Conseil de l'Europe, en collaboration avec l'O.C.D.E., du 23 au 27 mai 1964 à Vienne ;
2. Rappelant sa [Recommandation 400 \(1964\)](#) adoptée à la suite de cette conférence ;
3. Ayant pris connaissance du rapport sur la coopération européenne en matière de science et de technologie ([Doc. 2865](#)), présenté par sa commission de la science et de la technologie,
4. Décide :
 - a. d'organiser pendant l'année 1972 une 3e Conférence parlementaire et scientifique à laquelle seraient invités des parlementaires, les ministres responsables de la science, des experts comprenant des scientifiques et des gestionnaires de la science (sur le plan national, international, gouvernemental et industriel) ;
 - b. de charger sa commission de la science et de la technologie d'effectuer les arrangements nécessaires à cette conférence et de faire rapport sur ses résultats ;
 - c. d'inviter le Secrétaire Général à assister l'Assemblée en donnant effet à la présente résolution, et de demander, le cas échéant, les moyens nécessaires au Comité des Ministres.

1. Discussion par l'Assemblée le 20 janvier 1971 (20e séance) (voir [Doc. 2865](#), rapport de la commission de la science et de technologie). Texte adopté par l'Assemblée le 20 janvier 1971 (20e séance).

